



## Offre de broyage à domicile : 1 H offerte par foyer par an

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---



#### Agglomération du Bocage Bressuirais

27 boulevard du Colonel Aubry

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

WENISCH

Sandrine

Nouvelle Aquitaine

[sandrine.wenisch@ademe.fr](mailto:sandrine.wenisch@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION, BIODECHET,, DECHETS VERTS, BROYEUR

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

L'Agglo2b propose depuis 2012, une offre de broyage à domicile pour les foyers du territoire afin de les inciter à valoriser leurs déchets verts directement au jardin. L'offre propose 1H offerte de broyage, par foyer et par an. La matière broyée est laissée sur-place et des explications sur l'utilisation du broyat au jardin sont données à l'utilisateur (ainsi qu'un guide papier).

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

#### Objectifs généraux:

- Inciter à la gestion de proximité des déchets verts
- Sensibiliser à l'utilisation de broyat comme paillage, compostage et comme alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Réduire les apports de déchets verts en déchetteries toujours très importants (129kg/hab./an en 2016)

#### Objectifs quantitatifs :

- 70 à 100 foyers/ an et environ 250 à 300 tonnes évitées

#### Résultats quantitatifs:

2015: 66 foyers participants, 1515 m<sup>3</sup> (évités au total), 200 tonnes (estimé à partir des m<sup>3</sup>), 3960 € ttc (pris en charge par l'Agglo2b), soit environ un coût pour l'Agglo2b de 18 €/ tonne.

2016: 73 foyers, 1466 m<sup>3</sup>, 200 tonnes, 4380 € ttc soit environ 21 €/ tonne.

2017: 107 foyers, 2253 m3, 315 tonnes, 5885 € soit environ 19 €/ tonne.

2018: 160 foyers, 2620 m3, 367 tonnes, 8800 € soit environ 24 €/ tonne.

### Résultats qualitatifs :

- Le service est bien apprécié, de plus en plus de demande
- La grande majorité garde le broyat pour l'utiliser au jardin

### Commentaire sur la partie Objectifs et Résultats :

cout à la tonne baisse en 2017 : à cause des plus gros volumes

## MISE EN OEUVRE

---

### Description de l'action :

Les usagers contactent directement le prestataire qui se déplace à leur domicile pour établir un devis, puis ils prennent rendez-vous pour fixer la date de réalisation des travaux. Il reste à la charge des usagers les frais de déplacement, ainsi de les heures supplémentaires (au delà d'une heure).

Le prestataire envoie mensuellement les factures à l'Agglo2b qui lui règle alors les heures offertes.

### Planning:

Février: consultation des professionnels du territoire

Mars: attribution du marché pour une durée d'1 an

Avril: début des prestations

Communication d'avril à octobre

### Année principale de réalisation:

2019

### Moyens humains :

- Responsable de la prévention des déchets (communication, suivi de l'action)
- Prestataire de broyage

### Moyens financiers :

2015: 4000 €

2016: 4000 €

2017: 6000 €

2018: 8800 €

2018: 7000 €

### **Moyens techniques :**

- 1 broyeur multi-végétaux freiné 16 cm muni de couteaux
- une remorque
- un engin tout terrain
- Plan de communication, affiches, flyers, guide papier, site web

### **Partenaires mobilisés :**

- Les communes pour la communication
- La presse

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

- Un Marché reconduit chaque année.
- Une communication bien dosée pour gérer la consommation de l'enveloppe sur l'année.

### **Difficultés rencontrées :**

- Très peu d'entreprises intéressées pour réalisation cette action
- Beaucoup de petits volumes ce qui fait grimper le coût de l'action à la tonne
- De plus en plus de demandes, augmentation du budget annuellement depuis quelques années

### **Recommandations éventuelles:**

RAS

Type de programme :  
Territoires zéro déchet

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2020**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.